

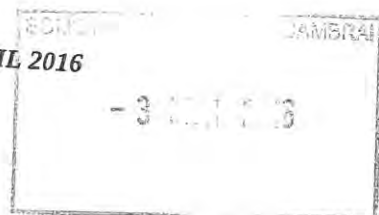


Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 AVRIL 2016

Délibération N°2016/052
Date de convocation : 18 AVRIL 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77



L'an deux mille quinze, le 28 Avril 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis aux Ateliers Culturels de CAUDRY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (56 titulaires 4 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert	Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Joselyne HERLEMONT (S)
Bazuel	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Jacques OLIVIER
Beaumont-en-Cis	Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Gérard LENOBLE
Beauvois-en-Cis	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC
Bertry	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Béthencourt	Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Béviliers	Guy BRICOUT	Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE
Boussières-en-Cis	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Briastre	Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Busigny	Alain GOETGHELUCK	Gerard TAISNE	Gilles PELLETIER
Carnières	Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Catillon-sur-Sambre	Gilberte SZOPA (S)	Jean Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR
Cattenières	Annie DORLOT	Isabelle PIERRARD	Serge SIMEON
Caudry	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal COQUELLE
Caulley	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)
Clary	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON
Dehéries	Augustine NOIRMAIN	Jean Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX
Élincourt	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Estourmel	Stéphane JUMEAUX	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Fontaine-au-Pire	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Haucourt-en-Cis			
Honnechy			

Membre(s) Excusé(s) (0) :

Membre(s) Absent(s) (6) :

Laurence MONTEIRO LOPEZ, Pierre Henri DUDANT, Alain RIQUET, Patrice BONIFACE, Marc DUFRENNE, Joseph MODARELLI.

Membre(s) ayant donné procuration (11) :

Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Denis COLLIN à Frédéric BRICOUT, Régine DHOLLANDE à Anne - Sophie MERY - DUEZ, Brigitte PRUVOST à Sandrine TRIOUX, Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Laurent COULON à Christian PECQUEUX, Brno MANNEL à Isabelle PIERRARD, Joëlle MANESSE à Annie DORLOT, Marc PLATEAU à Daniel FIEVET, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, .

Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2016/052 – Opération ZAC des 4 Vaux – Prorogation de l'arrêté d'Utilité Publique du 26 mai 2011

Par délibération du 22 avril 2010, le Conseil Communautaire a demandé l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour la réalisation d'une Zone d'Activités Economiques sur le territoire de la Commune du Cateau – Cambrésis.

Suite à la tenue des enquêtes publiques, Monsieur le Préfet a déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n° 118/2011 en date du 26 mai 2011, la réalisation de cette Zone d'Activités Economiques.

Cette arrêté autorisait pendant une durée de 5 ans, la Communauté à acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation les terrains pour la constitution de cette zone.

Cependant, la phase d'acquisitions de terrains nécessaires à la finalisation du projet ne sera pas achevée le 26 mai 2016, date à laquelle l'arrêté de DUP deviendra caduc.

Une prorogation pour une durée de 5 ans de l'arrêté de DUP est possible mais, ne peut intervenir qu'à la suite d'une demande de l'assemblée délibérante de l'expropriation.

En conséquence, il est proposé au Conseil de

- Solliciter la prorogation pour une durée de 5 ans de la DUP du projet de réalisation d'une Zone d'Activités Economique au lieu dit « Les Quatre Vaux »
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 03 mai 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 03 mai 2016
Le 03 mai 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT
DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.